16 décembre 2025 | NAMASTÉ



Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2025

## **NAMASTÉ**



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 1 avril 2025 sous réserves d'incidents

## **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Emmanuel DRUJON d'ASTROS, Notaire Associé de la SCP «Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN (84160), place de l'Ormeau, le 18 mars 2025, enregistré à SPFE AVIGNON, le 24 mars 2025, Dossier 2025 00014106, référence 8404P01 2025N00652, a été cédé un fonds de commerce par : La sté **PROVINDIA**, SARL au capital de 8.000 € dont le siège est à LOURMARIN (84160) 14 B rue Bis Henri Savornin, RCS AVIGNON n°482 116 563.

A:

**Mme Valérie POURTIER** demeurant à VAUGINES (84160) 1355 route de Cucuron, divorcée de Mme Laura SCAFFIDI et non remariée.

**M. Pascal GIRARDIN** demeurant à MANOSQUE (04100) 1056 chemin des Vannades, divorcé de Mme Jacqueline WELLER et non remarié.

**Mme Véronique DE BUYSER** demeurant à LA ROQUE-D'ANTHERON (13640) 1 rue Casimir Mouton, célibataire.



16 décembre 2025 | NAMASTÉ



Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2025

**Mme Marie, Christine FLORES** demeurant à GRAVESON (13690) 9 cours national, vve de Mme Frédérique MAGNES et non remariée.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente sis à LOURMARIN (84160), 14 bis rue Henri de Savornin, connu sous le nom commercial NAMASTÉ, immatriculé au RCS d'AVIGNON n°482116563.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 80.000 €,

Date d'entrée en jouissance le 18.03.2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.